



**Rapport Assemblées Générales et  
Activisme Actionnarial - saison 2017  
Nouveautés - Politique de Vote 2018**

**Diffusion : Librairie LDEL/JUSTICIA  
362 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS  
tél : 01 48 56 89 89 fax : 01 48 56 16 69  
[librairie.justicia@gmail.com](mailto:librairie.justicia@gmail.com)**

# **Amendements à la politique de vote**

## **Proxinvest pour 2018**

## Les administrateurs liés à un concurrent

- **Insérer un critère défavorable à la présence de concurrents ou d'opérateurs du même secteur au sein du conseil d'administration**
  - ❑ Arguments de la famille Guillemot (Ubisoft) face à Vivendi
  - ❑ Arguments de Sébastien Bazin (Accor) pour refuser le groupe chinois Jin Jiang
  - ❑ Sièges offerts à Delta Airlines et China Eastern Airlines chez Air France-KLM après leur avoir réservé chacun 10% du capital et suite à la signature de partenariats.

### **Nouvelle recommandation :**

- *« Afin de ne pas exposer d'informations privilégiées à un opérateur concurrent et d'éviter les prises de contrôle sans lancement d'offre publique, Proxinvest recommande de rejeter la présence de concurrents non partenaires au sein du conseil. »*

## Administrateurs représentant d'actionnaires

- Dans les sociétés contrôlées, il est proposé que tous les administrateurs représentant des **actionnaires tiers minoritaires détenant moins de 10% du capital et des droits de vote** puissent être qualifiés de membres « libres d'intérêt » → Reconnaître l'apport positif que peut apporter ce type d'actionnaires en matière de contre-pouvoirs.

## Profession de foi des administrateurs

- Soutien aux candidats qui s'engagent sur des progrès de gouvernance conformes aux principes défendus par Proxinvest (via une **profession de foi ou l'adhésion à une politique de vote publique**).

## Mission de consulting d'un administrateur

- Spécifier la position généralement défavorable aux contrats de consulting pour les administrateurs.
- Objectif : inciter les candidats à choisir entre la position de consultant et d'administrateur.

- Vote contre la convention réglementée.

Et

- Vote contre l'élection de l'administrateur

# Renouvellement du mandat d'administrateur du DG ou PDG

- Prise en compte de la **création de valeur actionnariale** absolue et relative au secteur depuis son arrivée à la tête du groupe (performance financière).
- Prise en compte de la **réduction de l'intensité carbone** (performance environnementale)
- Indicateur : tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par million de chiffre d'affaires.
- Périmètre : scopes 1 + 2 (émissions directes + émissions indirectes liées à la consommation énergétique)
- Scope 3 (émissions indirectes) : amélioration du périmètre de reporting

## Renouvellement des PDG fondateurs

- Assouplissement de la politique de vote.
- Une recommandation positive sera émise si :
  - Majorité d'administrateurs libres d'intérêts au conseil;
  - Le dirigeant fondateur veille à **ne pas bénéficier d'avantages au détriment des autres actionnaires** : ni droit de vote double, ni rémunération excessive, ni convention réglementée significative dont il serait bénéficiaire.



# Renouvellement des présidents de comité des rémunération

- **Critère actuel** : vote contre en cas « *d'absence de réaction à la contestation significative d'éléments de rémunération par l'assemblée générale.* »
- **Nouvelle précision:**
  - « *contestation significative* » = score d'approbation < 80%

# Rémunération : Recommandation de critères de performance

- Proxinvest souhaite recommander certains critères de rémunération qui contribuent à la responsabilité sociétale des entreprises et réduisent le risque de nuisance à l'écosystème : risque systémique des banques et empreinte environnementale des sociétés industrielles, extractives ou de transport.
- **Banques** : Proxinvest appréciera positivement l'inclusion d'un critère **fully-loaded capital requirement** (capital minimum « totalement chargé », un critère de solvabilité recommandé par la BCE).
- **Secteur extractif, sociétés industrielles, transport** : inclusion de critères liés à la réduction de l'**empreinte carbone**.

## Rémunération : Plafond des retraites chapeau

- **Supprimer les références au revenu de remplacement (ex: plafond de 30%) pour ne garder que la référence en Euros (Max : 450 000€ par an tous régimes confondus)**
  - **Objectif : ne pas sanctionner des régimes qui autorisent des pourcentages de remplacement élevés mais des montants relativement faibles.**

# Jetons de présence et investissement en actions

- **Objectif** : inciter les administrateurs à plus investir significativement en actions
- **Moyen** : autoriser des jetons de présence plus élevés lorsque les administrateurs sont obligés d'en réinvestir au moins 50% en actions avec obligation de détention jusqu'à la fin du mandat.

# Nouvelle structure de rémunération idéale

- **Nouvelle structure de rémunération idéale**, inspirée des dirigeants de midcaps, afin de faire évoluer les réflexions et d'aligner la rémunération sur les risques et la création de valeur à long terme :
  - **Fixe + Actions gratuites :**
    - **Mesure des conditions de performance : 5 ans**
    - **Délai de conservation supplémentaire\* : 0-5 ans**
  - ➔ Mettre fin à la prédominance des bonus annuels
  - ➔ Laisser le temps aux risques et aux investissements de se concrétiser et de se refléter sur la situation financière de la société
  - ➔ Obliger les dirigeants à conserver leurs actions après leur départ de l'entreprise

\* Pour 50% des actions gratuites acquises



# **Rapport Assemblées Générales et Activisme Actionnarial - saison 2017 Nouveautés - Politique de Vote 2018**

Librairie LDEL/JUSTICIA

362 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

tél : 01 48 56 89 89 fax : 01 48 56 16 69

[librairie.justicia@gmail.com](mailto:librairie.justicia@gmail.com)

Contacts Proxinvest :

Loïc Dessaint, [ldessaint@proxinvest.fr](mailto:ldessaint@proxinvest.fr)

Jehanne Leroy, [jleroy@proxinvest.fr](mailto:jleroy@proxinvest.fr)